



Éducation postsecondaire

Le budget

- 45 millions de dollars (sur 5 ans) pour un programme de bourses de recherche postdoctorale.
- 222 millions de dollars (sur 5 ans) pour TRIUMF, un laboratoire national de recherche en matière de physique nucléaire et de physique des particules.
- 32 millions par année pour les conseils de subventions de la recherche du Canada, (16 millions de dollars à l'IRSC; 13 millions de dollars au CRSNG avec un montant de 5 millions de dollars lié à l'établissement de partenariats entre le milieu des affaires et universitaire; et 3 millions de dollars au CRSH), plus 8 millions de dollars (par année) pour les coûts indirects de la recherche.
- 75 millions de dollars pour Génome Canada, exclusivement pour la foresterie et l'environnement.
- 15 millions de dollars (par année) pour le Programme dans les collèges et la communauté pour promouvoir des partenariats entre le milieu des affaires et des collèges.
- 135 millions (sur 2 ans) à l'initiative des grappes du Conseil national de recherches du Canada, appuyant les partenariats entre le milieu des affaires, universitaire et gouvernemental.

D'autres projets de recherche et développement incluent :

- 48 millions de dollars (sur 2 ans) pour la recherche-développement sur les isotopes médicaux; 497 millions de dollars (sur 5 ans) pour l'élaboration de la mission de la Constellation de RADARSAT; 49 millions de dollars (annuellement) pour des agences de développement régional pour appuyer l'innovation.

Les effets concrets

Le budget de cette année ne fait rien pour traiter de la crise de financement à laquelle est confronté l'éducation postsecondaire au Canada. Bien que l'engagement budgétaire quant à l'augmentation de 3 % en paiements de transfert soit bien accueilli, il est loin de traiter de la crise de financement actuelle et du besoin d'une injection d'argent immédiate d'au moins 1 milliard de dollars afin de rétablir les niveaux de financement à ceux de 1992-1993. Il ne tient pas compte de la hausse du coût de la vie, des inscriptions, des coûts d'exploitation et de réparation des immeubles, de l'équipement et des fonds de bibliothèque.

Le nombre d'inscriptions d'étudiants dans nos collèges et universités a augmenté dans les mois suivant la récession, ajoutant un fardeau à nos établissements et soulignant également le rôle important que joue l'éducation postsecondaire dans notre plan de relance économique.

Dans les conditions actuelles, la croissance économique dépend de plus en plus de notre habileté à soutenir une « économie fondée sur les connaissances ». Favoriser la recherche et l'innovation est devenu une stratégie pour sortir de la récession et nos campus postsecondaires sont à la première ligne, non seulement de la relance économique à court terme par le biais de la formation et du développement des compétences, mais de la prospérité économique future.

Le manque de financement a entraîné l'augmentation des frais de scolarité et l'endettement des étudiants, la recherche financée et dirigée par les sociétés, l'augmentation de la sous-traitance des services et des emplois, et une utilisation des

travailleurs contractuels sous-payés; tous ces éléments étant tous en contradiction avec un système d'éducation publique fondé sur les principes de l'accessibilité, de la capacité de payer et de l'égalité. Les personnes les plus durement touchées par ces tendances sont les femmes, les immigrants, les travailleurs/étudiants de couleur et les travailleurs/étudiants ayant des handicaps.

L'accent qui est mis sur la science et la technologie et la commercialisation de la recherche dans ce budget, et les aspirations pour transformer nos campus en sociétés par le biais d'un nombre accru de partenariats entre le milieu universitaire et celui des affaires, d'un financement de la recherche corporative, de revenus sur les brevets et les droits de propriété intellectuelle est une tendance menaçante qui compromet la qualité de notre système d'éducation publique. Sans financement public adéquat, cette tendance augmentera, ainsi qu'une confiance excessive envers les droits de scolarité comme source de financement privé.

La commercialisation se produit au détriment de la recherche fondamentale, des enquêtes et de la production de connaissances et du maintien de nos programmes en sciences et en lettres et sciences humaines. En ce moment, 49 % des professeurs d'université enseignent dans les lettres et les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales, le conseil subventionnaire fédéral appuyant leur recherche ne recevra cependant que 3 % du fonds de recherche fédéral dans ce budget. Les 32 millions de dollars offerts aux conseils subventionnaires en 2010 compensent les 143 millions de dollars qui ont été coupés (sur 3 ans) en 2009.

Le Fonds de stimulation, en vertu du Programme d'infrastructure du savoir, a fait peu pour traiter de l'infrastructure qui s'effondre sur les campus. Jusqu'à maintenant, très peu de projets d'infrastructure ont été entrepris et terminés

avec cet argent. L'exigence du financement équivalent crée un obstacle à la participation pour certains campus et crée une mesure incitative pour chercher le soutien du financement privé.

De meilleurs choix

Le budget de 2010 aurait pu reconnaître nos établissements d'éducation postsecondaire comme une source importante d'emplois stables, importants pour nos besoins en matière de formation et de développement des compétences, une source de recherche sociale et scientifique fondamentale précieuse, et possiblement à la fine pointe des technologies vertes émergentes.

En agissant de la sorte, ils auraient pu établir un paiement de transfert pour l'éducation postsecondaire durable et fiable plutôt que de continuer de compter sur le financement privé. Le SCFP a demandé une augmentation des transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire de 1 milliard de dollars afin de ramener le financement de base aux taux de 1992-1993. Les établissements d'éducation postsecondaire doivent cesser de compter sur les frais de scolarité comme source majeure de financement privé. L'indexation du transfert de financement actuelle devrait être augmentée dès maintenant de 3 % à au moins 4,5 % pour compenser la hausse du coût de la vie et l'augmentation du nombre d'inscriptions.

Rétablir le montant total de 143 millions de dollars qui a été coupé (sur 3 ans) dans le budget de 2009 de nos trois conseils subventionnaires fédéraux de recherche et allouer ces sommes également et sans condition.

Éliminer toutes les mesures incitatives pour privatiser et poursuivre avec les PPP sur nos campus, et s'engager à augmenter le financement public pour la recherche, et les opérations, les immeubles et le renouvellement de l'infrastructure de nos campus.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à <http://scfp.ca/budget>